



Le coordonnateur du mouvement "Onze millions de citoyens" et candidat malheureux au dernier scrutin présidentiel a lui-même rendu public l'information à travers un communiqué publié sur les réseaux sociaux

Communiqué

Nous informons les populations des Arrondissements Biyouha, Bondjock et Makak, dans le Département du Nyong et Kelle, qui devaient recevoir Monsieur Cabral Libii respectivement les 21, 22 et 23 février 2019 dans le cadre des réunions publiques de remerciement et de sensibilisation, que nonobstant le dépôt des déclarations de réunions publiques dans les délais légaux conformément aux dispositions de l'article 4 (1) de la Loi n°90/055 du 19 décembre 1990 fixant le régime des réunions publiques, les Sous-préfets sont restés silencieux et n'ont pas délivré les récépissés de déclaration "immédiatement" comme l'oblige l'article 4(4) de la même Loi. Après moult relances, nous nous sommes référés à la hiérarchie préfectorale.

Et à l'issue de l'audience accordée par le Préfet du Département du Nyong et Kelle à notre Coordination Départementale le mercredi 20 février 2019, il ressort que le Département du Nyong et Kelle fait l'objet d'une interdiction momentanée de réunions et manifestations publiques de toutes les organisations associatives.

Dans l'expectative que cette interdiction qui n'a malheureusement pas fait l'objet de publicité formelle sera levée au plus vite, nous présentons nos regrets aux populations et nous leurs demandons de rester mobilisées dans l'attente de publication de nouvelles dates, une fois que l'interdiction pesant sur le Département du Nyong et Kelle aura été levée.